

### Parcs nationaux

South Moresby est un site national remarquable tant du point de vue terrestre que maritime. Nous avons l'occasion de conserver des valeurs et un patrimoine culturels historiques associés à la culture des Haida. De plus, la région a aussi une importance internationale. L'UNESCO, ayant pris connaissance de sa valeur, a invité la Canada à mettre tout en œuvre pour préserver cette zone, non seulement à titre de patrimoine national, mais de patrimoine mondial.

Monsieur le Président, ayant été l'un des rares privilégiés à visiter South Moresby, vous savez que cette région recelle des beautés naturelles qu'on ne retrouve nulle part au monde. Chaque île a un cachet particulier. Je voudrais profiter de l'occasion pour rendre hommage au député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) qui, en 1980, a proposé une motion tendant à conserver et à protéger la beauté naturelle de la région.

L'attitude des populations autochtones à l'égard de South Moresby est très remarquable et mérite d'être signalée. Elles considèrent South Moresby comme l'endroit tout désigné pour conserver leur patrimoine culturel et cette région est justement revendiquée par la population des Haida. Ceux-ci appuient la création d'une réserve sauvage où ils auraient le droit d'exploiter leurs ressources traditionnelles. Ils appuient l'idée d'aménager un parc qui contribuerait à mettre en valeur leur mode de vie et raffermir leurs activités économiques.

Le gouvernement du Canada a proposé au gouvernement de la Colombie-Britannique d'envisager la possibilité de créer un parc national et un parc national marin dans la région de South Moresby, parcs nationaux qui seraient vraisemblablement associés à un parc provincial. Il lui a fait cette proposition en réponse au rapport sur les utilisations possibles des terres de South Moresby que le gouvernement de la Colombie-Britannique a publié en février 1984. Par la suite, le cabinet de la Colombie-Britannique a fait savoir qu'il avait l'intention de se rendre dans les îles; cinq membres du cabinet s'y sont effectivement rendus en juin de l'année dernière. Cependant, à ma connaissance, nous attendons toujours que le gouvernement de la Colombie-Britannique nous communique sa décision au sujet de l'utilisation qu'il entend faire de ces îles alors que la coupe du bois se poursuit. S'il décidait de ne pas transformer le territoire de South Moresby en parc national ou en parc national marin, la coupe de bois se poursuivrait sans entrave.

J'aimerais vous donner maintenant un aperçu de la situation de la coupe de bois, monsieur le Président, en m'appuyant sur les données les plus récentes que nous avons pu obtenir. En 1984, la coupe de bois s'est effectuée dans le monde au rythme d'une cinquantaine d'acres à la minute. Au cours des trente dernières années, nous avons abattu plus de la moitié des forêts vierges du globe. Depuis soixante-quinze ans, l'érosion provoquée par le déboisement nous a fait perdre environ 75 milliards de tonnes de terre arable. C'est dans ce contexte que nous devons décider s'il y a lieu de conserver pour les générations futures les forêts vierges qu'il nous reste au Canada.

La coupe de bois dans les Îles de la Reine-Charlotte est un bon exemple de l'exploitation à outrance qui se déroule en Colombie-Britannique. On a détruit à très grande échelle l'habitat forestier. De nouvelles études montrent qu'il y a six fois plus de glissements de terrain dans les abattis qu'en milieu naturel. C'est notamment pourquoi les habitants de l'île Meares ont si vivement protesté dernièrement contre la coupe de bois sur leur île. On comprend fort bien qu'ils s'y opposent

quand on sait ce qui s'est produit jusqu'ici dans les collectivités du littoral de la Colombie-Britannique.

Bien sûr, le temps presse et il importe d'agir dès maintenant en ce qui concerne South Moresby. C'est pourquoi, au moyen de cette motion, je prie le gouvernement de poursuivre les négociations qui ont été entamées. A ce propos, j'ai applaudi à la déclaration qu'a faite en juin dernier, à la veille des élections fédérales, le député de Bruce-Grey (M. Gurbin), secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement. Dans une lettre adressée à la Société de protection des Îles de la Reine-Charlotte, l'organisme écologique qui s'est porté à la défense de South Moresby, le député de Bruce-Grey exposait en ces termes la position des conservateurs:

Je tiens à confirmer que la région représente, en effet, une écologie unique en son genre mais fragile, qui mérite qu'on la respecte et la protège, car nous en avons l'obligation à titre de Canadiens... Bref, si le parti progressiste conservateur en avait la possibilité à la suite des élections fédérales, il serait disposé à collaborer activement avec le gouvernement de la Colombie-Britannique en vue d'aménager un «parc à South Moresby».

Je suis sûr que le député de Bruce-Grey partage toujours cette opinion et qu'il ne cherchait pas à retirer des avantages politiques de cette déclaration. Il n'en avait pas besoin. Il s'est engagé de la sorte parce que cette question lui tenait à cœur, et je l'en félicite.

Tout dernièrement, le 7 février 1985, le *Sun* de Vancouver rapportait les propos suivants, tenus par le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser):

Peu m'importe qu'il s'agisse d'un parc national ou provincial, ou que sais-je encore, pourvu qu'on en fasse un parc.

● (1710)

Nous devons féliciter ces deux députés d'avoir fait ces déclarations. Bien sûr, il s'agit de savoir si le gouvernement qu'ils appuient et qu'ils représentent partage leur point de vue.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur le fait que des centaines d'organismes regroupant des centaines de milliers de membres se sont déclarés en faveur de la préservation de South Moresby. Je voudrais en citer quelques-uns: l'Alberta Wilderness Association; B.C. Native Brotherhood; la B.C. Wildlife Federation; l'Association canadienne de travailleurs de fonderie et ouvriers assimilés; le Conseil de Colombie-Britannique de la Confédération des syndicats canadiens; Elsa Canada; la Federation of Mountain Clubs of B.C.; la Federation of B.C. Naturalists; la Federation of Ontario Naturalists; Friends of the Earth; Friends of Ecological Reserves of B.C.; le Graham Island East Coast Farmers Institute; la nation Haida; la Islands Protection Society; la National and Provincial Parks Association of B.C. and Canada; la Northern Trollers Association; la Ottawa Field Naturalists; le Outdoor Recreation Council of B.C.; le Pacific Seabird Group; le caucus progressiste-conservateur de Colombie-Britannique et du Canada; le Prince George Naturalist Club; les Travailleurs des pâtes et papiers du Canada, section 4; la Queen Charlotte City and Skegdate Landing Advisory Planning Commission; la Queen Charlotte Islands Tour Operators Association; la Saskatchewan Federation of Naturalists; le Sierra Club of Ontario and of Western Canada; la Simon Fraser University Student Society; l'Association de l'industrie touristique du Canada; le Syndicat de pêcheurs et travailleurs assimilés et le World